

SILHOUETTE

Menuhin, le virtuose engagé



■ Enfant prodige — il jouait des œuvres aussi redoutables que la Symphonie espagnole, de Lalo, en concert à 8 ans —, homme prodigue ne refusant jamais de mettre sa célébrité au service des causes les plus généreuses, Yehudi Menuhin (photo J.-P. Guilotan/Kipa) aura marqué son siècle autant par sa probité artistique que par son humanisme.

Fils d'un rabbin russe blanc émigré à New York, il dut être flatté et en même temps gêné d'être anobli — après sa naturalisation britannique — par la reine Elisabeth. Tout baron de Stoke d'Abernon qu'il était, Menuhin n'occupa pas moins ses dernières années à apporter du réconfort et une éducation de haut niveau à des enfants en difficulté.

LE MOUVEMENT DES IDÉES Les grands débats du siècle

Le féminisme

Françoise Picq

Universitaire et écrivain

Le féminisme est « une doctrine de bonheur individuel et d'intérêt général écrivait Nelly Rousset, de justice et d'harmonie (qui) proclame l'équivalence naturelle et demande l'égalité sociale de deux facteurs du genre humain » (Le Petit Almanach féministe illustré, 1906). Beaucoup de femmes pouvaient s'y reconnaître : radicales exigeant l'intégralité des droits civils et politiques au nom des principes de 1789, modérées préférant « la stratégie des petits pas » et se mobilisant autour de quelques réformes urgentes, pionnières forçant les portes des universités et des professions intellectuelles, ouvrières luttant pour le droit au travail et l'égalité des salaires...

Moins violent, moins mystique que dans les pays anglo-saxons, plus attaché à une image respectable et séduisante, le féminisme français a aussi connu, au début du siècle, une résistance plus farouche, comme si la moindre atteinte aux privilèges masculins dans la famille risquait de mettre en danger tout l'édifice de la société patriarcale, comme si la « patrie des droits de l'homme » était

plus qu'une autre rétive aux droits des femmes, incapable d'accorder la figure du citoyen universel avec un visage féminin.

Aussi n'est-ce que bien plus tard et par bribes que les Françaises ont obtenu, à force de ténacité, quelques droits élémentaires dans la vie civile et familiale (témoiner, « ester en justice », être tutrice de ses enfants) ou dans le travail (disposer de son salaire, se syndiquer sans l'autorisation du mari, participer aux élections professionnelles). Épuisé, éclaté, le mouvement féministe n'a pas résisté à la mobilisation nationaliste de la Grande Guerre et n'a pas vu aboutir ses revendications essentielles : suppression de l'incapacité civile de la femme mariée, de l'obéissance due au mari, droit de vote. Il a fallu une autre guerre et l'héroïsme d'une autre génération de femmes pour que soit affirmé : « La loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme. »

Mais suffirait-il que l'égalité des sexes soit consacrée principe constitutionnel pour qu'elle devienne réalité ? « Quand un individu ou un groupe social a été maintenu en situation d'inégalité, le fait est qu'il est inférieur, notait Simone de Beauvoir. (...) Le problème est de savoir si cet état de choses doit se perpétuer. » Simone de Beauvoir ne croyait pas en 1949 que le féminisme puisse constituer un mouvement social : elle posait pourtant les bases théoriques de celui qui fleurirait dans le sillage de Mai 68, à une époque marquée

par la révolte de la jeunesse et les luttes de libération nationale. Il ne s'agissait plus de revendiquer des droits désormais acquis mais de dénoncer l'inégalité de statut, l'enfermement dans des rôles prescrits et dévalorisés. La lutte pour la « libre disposition de son corps », pour la maîtrise de sa vie prenait une dimension existentielle. Les victoires des « années-mouvement » ont été plus rapides, plus spectaculaires que les droits durement acquis par la première vague du féminisme : les lois ont dû être adaptées à l'évolution des mœurs et des modes de vie, un nouveau modèle familial et sexuel s'est affirmé où les femmes ne sont plus définies exclusivement par leur rôle d'épouses et de mères. L'équivalence des deux facteurs du genre humain est devenu un principe socialement reconnu... mais si peu respecté. Les femmes restent responsables de l'essentiel des charges domestiques, cantonnées dans un nombre limité de métiers, dans des statuts précaires, bloquées en dessous d'un invisible « plafond de verre », si évidemment exclues de la représentation politique qu'une loi constitutionnelle a été nécessaire pour dire à nouveau que la souveraineté doit être partagée entre les sexes.

Une seule femme parmi les 29 chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Sarajevo en juillet 1999. Il faudra une prochaine génération féministe pour rapprocher un peu plus la réalité du principe, pour construire un peu plus « l'égalité sociale des deux facteurs du genre humain ».

DOCUMENT Ce que « La Croix » écrivait le 16 avril 1984 sur la famine en Éthiopie

DANS UN CAMP DE LA FAIM AUX CONFINES DU TIGRÉ

frontière du Tigré, où se

capitale par remorques. Les

dans le pays, estime la mis-

d'ordre à coups de bâton.